Réf.	Intitulé de la formation	Niveau	Date(s)	Lieu(x)	Durée

()

DIC206A	**6 jours pour découvrir la vente immobilière**				
Formateur(s) : Laetitia FARRE		Initiation	Du 08/02/2023 au 21/03/2023	en visioconférence	42 h
DPF316A	**L'Assurance-vie : pratique notariale et liquidation (aspects civils et fiscaux)**				
Formateur(s) : François FRULEUX		Pratique courante	15/02/2023 et 16/02/2023	en visioconférence	14 h
DIC006T	**Tour d'horizon des principaux droits de préemption dans les dossiers de ventes d'immeubles simples**				
Formateur(s) : Laetitia FARRE		Initiation	11/05/2023	en visioconférence	3 h 30 min
DIC307A	**Pratique courante de l'acquisition en indivision et de la vente du bien indivis**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	23/05/2023	en visioconférence	3 h 30 min
DIC322A	**Formalités préalables : les spécificités en fonction de la nature de l'immeuble**				
Formateur(s) : Géraldine SARRAZIN		Initiation	25/05/2023	en visioconférence	3 h 30 min
Formateur(s) : Cécilia BROTO		Initiation	07/07/2023	en visioconférence	3 h 30 min
DIC255A	**Initiation à la vente d'un lot de copropriété**				
Formateur(s) : Laetitia FARRE		Initiation	19/06/2023	en visioconférence	3 h 30 min
DIC190A	**Les clés pour bien traiter un dossier de vente (Formalités et rédaction d'actes)**				
Formateur(s) : Elisabeth LAFARGUE-TUFFREAU		Initiation	26/06/2023 et 27/06/2023	en visioconférence	14 h
DIC308A	**Pratique courante de la vente immobilière et démembrement de propriété**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	27/06/2023	en visioconférence	3 h 30 min
DIC309A	**Pratique courante de la vente par une personne vulnérable**				
Formateur(s) : Cécilia BROTO		Pratique courante	07/07/2023	en visioconférence	3 h 30 min

Ain (01)

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

NEX002I	Techniques et matériaux de construction des bâtiments - Coûts de construction et de remise en état				
Formateur(s) : Emin TARHAN		Pratique courante	21/03/2023 et 22/03/2023	BOURG EN BRESSE	14 h

DPF117A	Les régimes matrimoniaux dans un contexte international				
Formateur(s) : *Intervenant à confirmer*		Pratique courante	Date non fixée	BOURG EN BRESSE	7 h

Haute-Savoie (74)

DIC065A	Clientèle étrangère et immeuble situé en France : acquisition et transmission				
Formateur(s) : Marjorie DEVISME		Pratique courante	04/07/2023	PRINGY	7 h

GDP014A	Choisir la meilleure stratégie patrimoniale				
Formateur(s) : François FRULEUX		Expert	07/12/2023 et 08/12/2023	PRINGY	14 h

Loire (42)

FPP080A	La délivrance des renseignements : Accès des Notaires au Fichier immobilier (ANF)				
Formateur(s) : Michel CHAGUET, Corinne MANUELLO		Pratique courante	03/04/2023	St Jean Bonnefonds	7 h
Formateur(s) : Anne-Marie PAQUET, PHILIPPE AUCOUTURIER		Pratique courante	04/04/2023	St Jean Bonnefonds	7 h

Puy-de-Dôme (63)

DPF110A	La pratique notariale de l'usufruit et du quasi usufruit				
Formateur(s) : Catherine ORLHAC		Pratique courante	23/03/2023	CLERMONT-FERRAND	7 h

DPF026A	La séparation des couples non mariés : aspects civils et fiscaux				
Formateur(s) : Hélène MAZERON-GABRIEL		Pratique courante	03/04/2023	CLERMONT-FERRAND	7 h

DPF174A	La gestion du dossier de succession atypique : acceptation à concurrence de l'actif net, renonciation et succession vacante				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	29/06/2023	CLERMONT-FERRAND	7 h

Rhône (69)

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

GDL058A	**Comment taxer les actes courants ?**				
Formateur(s) : Pierre Emmanuel POMPA		Pratique courante	13/02/2023 et 14/02/2023	LYON 6	14 h
GDP036A	**Le traitement fiscal du démembrement de propriété**				
Formateur(s) : Jean-Baptiste CHELLE		Pratique courante	17/02/2023	LYON 6	7 h
GDP029A	**La SCI : l'apprivoiser pour la proposer**				
Formateur(s) : Denis ROCHE		Pratique courante	17/02/2023	LYON 6	7 h
CEI084A	**Efficacité professionnelle**				
Formateur(s) : Marianne GENEVRIER		Pratique courante	20/02/2023	LYON 6	7 h
DPF110A	**La pratique notariale de l'usufruit et du quasi usufruit**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	21/02/2023	LYON 6	7 h
GDL044R	**Tour d'horizon des taxes liées au droit immobilier et au crédit**				
Formateur(s) : Pierre Emmanuel POMPA		Pratique courante	23/02/2023 et 24/02/2023	LYON 6	14 h
DIC113A	**Appréhender les incidents intervenant entre l'avant-contrat et l'acte définitif de vente**				
Formateur(s) : Gwenaëlle DURAND-PASQUIER		Expert	02/03/2023	LYON 6	7 h
DIC073R	**Pratique de la vente d'immeuble rénové ou à rénover**				
Formateur(s) : Gwenaëlle DURAND-PASQUIER, Christelle COSSADE		Pratique courante	03/03/2023	LYON 6	7 h
DPF042A	**Déclaration de succession : expert**				
Formateur(s) : Stéphane BERRE		Expert	06/03/2023 et 07/03/2023	LYON 6	14 h
DIC313A	**La prévention et le traitement des désordres révèles postérieurement à la vente d'un immeuble achevé : Quelles obligations pour le vendeur ?**				
Formateur(s) : Giovanni PICASSO		Pratique courante	10/03/2023	LYON 6	7 h
NEX018A	**Expertise immobilière : module des biens d'habitation - Initiation**				
Formateur(s) : Guillaume PHILIPPON		Initiation	14/03/2023 et 15/03/2023	LYON 6	14 h
DPF111A	**Les pièges de l'immobilier en couple : anticipation, conseil et liquidation**				
Formateur(s) : Bernard VAREILLE, Sarah TORRICELLI-CHRIFI		Pratique courante	14/03/2023	LYON 6	7 h

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC317A	**Pratique courante des servitudes de passage**				
Formateur(s) : Giovanni PICASSO		Pratique courante	16/03/2023	LYON 6	3 h 30 min
CEI052A	**Rester efficace face au client difficile**				
Formateur(s) : Catherine CAPALDO		Pratique courante	16/03/2023 et 17/03/2023	LYON 6	14 h
DPF036A	**Technique de liquidation de communauté et de succession**				
Formateur(s) : Nathalie LEVILLAIN		Pratique courante	20/03/2023 et 21/03/2023	LYON 6	14 h
GDL071A	**Le tarif et les fondamentaux de la taxe**				
Formateur(s) : Carole HERARDOT		Initiation	Du 21/03/2023 au 05/04/2023	LYON 6	28 h
DIC005P	**Plus-value immobilière des particuliers : cas complexes**				
Formateur(s) : Juliette MOLINIER		Expert	28/03/2023	LYON 6	7 h
DDE131A	**L'évaluation d'entreprise et les impacts fiscaux sur les dossiers de transmission**				
Formateur(s) : Jean-Baptiste CHELLE, Olivier ARTHAUD		Pratique courante	29/03/2023	LYON 6	7 h
NEX019A	**Expertise immobilière : module des biens d'habitation - Perfectionnement**				
Formateur(s) : Guillaume PHILIPPON		Pratique courante	30/03/2023 et 31/03/2023	LYON 6	14 h
DIC036A	**Mention en marge, mainlevées, radiation des inscriptions et saisies : bien rédiger pour bien formaliser**				
Formateur(s) : Michel CHAGUET, Sandrine BLOND		Expert	30/03/2023 et 31/03/2023	LYON 6	14 h
DPF014I	**Techniques liquidatives en matière de divorce : questions choisies**				
Formateur(s) : Stéphane DAVID		Expert	04/04/2023	LYON 6	7 h
DIC156A	**10 questions sur la VEFA**				
Formateur(s) : Delphine PELET		Pratique courante	07/04/2023	LYON 6	7 h
NEX020A	**Expertise immobilière : module des locaux commerciaux et des locaux tertiaires - Initiation**				
Formateur(s) : Guillaume PHILIPPON		Initiation	11/04/2023 et 12/04/2023	LYON 6	14 h
DIC070R	**Les clés pour la rédaction de l'avant-contrat de vente**				
Formateur(s) : Jean-Sébastien VACON		Pratique courante	24/04/2023	LYON 6	7 h
DIC328A	**Insolvabilité civile et commerciale du client et pratique notariale de la vente immobilière**				
Formateur(s) : Frédéric VAUVILLÉ		Pratique courante	28/04/2023	LYON 6	7 h

Mis à jour le 07/02/2023

DPF920A	**Indivision et partage : les questions récurrentes**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	28/04/2023	LYON 6	7 h
DIC032A	**Le déroulement d'un dossier de vente : formalités et rédaction**				
Formateur(s) : Nicole COCHET		Initiation	04/05/2023 et 05/05/2023	LYON 6	14 h
DIC211A	**Le dépôt de pièces de la VEFA et les bonnes pratiques**				
Formateur(s) : Christelle COSSADE		Pratique courante	09/05/2023	LYON 6	7 h
DPF021I	**Liquidation de communauté : méthode et réflexes**				
Formateur(s) : Gulsen YILDIRIM		Pratique courante	11/05/2023	LYON 6	7 h
DRU025A	**Les contours juridiques d'intervention de la SAFER : SAFER ou pas SAFER**				
Formateur(s) : Stéphane BERRE		Pratique courante	30/05/2023	LYON 6	7 h
DIC250A	**TVA et location : de la gestion à la cession de l'immeuble loué**				
Formateur(s) : Denis ROCHE		Pratique courante	06/06/2023	LYON 6	7 h
GDP020A	**Utiliser le démembrement comme technique d'optimisation patrimoniale : patrimoine privé et professionnel**				
Formateur(s) : Sabrina LE NORMAND CAILLERE		Pratique courante	08/06/2023	LYON 6	7 h
DIC020A	**Droit de l'urbanisme : difficultés pratiques et constructions illégales**				
Formateur(s) : Maxime CORNILLE		Expert	08/06/2023 et 09/06/2023	LYON 6	14 h
DIC259A	**Propriété et construction : quand le constructeur n'est pas plein propriétaire**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET, Charlotte GUILLOTEAU PALISSE		Pratique courante	13/06/2023	LYON 6	7 h
DRU008A	**Actualité du droit rural**				
Formateur(s) : Christophe GOURGUES, Didier KRAJESKI		Pratique courante	14/06/2023	LYON 6	7 h
NEX060A	**Evaluation des biens agricoles et forestiers**				
Formateur(s) : Guillaume PHILIPPON		Initiation	15/06/2023	LYON 6	7 h
DIC067A	**Le B.A.BA de la VEFA**				
Formateur(s) : Delphine PELET		Initiation	23/06/2023	LYON 6	7 h
DPF098A	**Liquidation de communauté expert : cas du divorce et de la dissolution par décès**				
Formateur(s) : Bernard VAREILLE, Sarah TORRICELLI-CHRIFI		Expert	03/07/2023 et 04/07/2023	LYON 6	14 h

Mis à jour le 07/02/2023

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Réf.	Intitulé de la formation	Niveau	Date(s)	Lieu(x)	Durée

FEVRIER 2023

DIC206A	**6 jours pour découvrir la vente immobilière**				
Formateur(s) : Laetitia FARRE		Initiation	Du 08/02/2023 au 21/03/2023	en visioconférence ()	42 h
GDL058A	**Comment taxer les actes courants ?**				
Formateur(s) : Pierre Emmanuel POMPA		Pratique courante	13/02/2023 et 14/02/2023	LYON 6 (69)	14 h
DPF316A	**L'Assurance-vie : pratique notariale et liquidation (aspects civils et fiscaux)**				
Formateur(s) : François FRULEUX		Pratique courante	15/02/2023 et 16/02/2023	en visioconférence ()	14 h
GDP036A	**Le traitement fiscal du démembrement de propriété**				
Formateur(s) : Jean-Baptiste CHELLE		Pratique courante	17/02/2023	LYON 6 (69)	7 h
GDP029A	**La SCI : l'apprivoiser pour la proposer**				
Formateur(s) : Denis ROCHE		Pratique courante	17/02/2023	LYON 6 (69)	7 h
CEI084A	**Efficacité professionnelle**				
Formateur(s) : Marianne GENEVRIER		Pratique courante	20/02/2023	LYON 6 (69)	7 h
DPF110A	**La pratique notariale de l'usufruit et du quasi usufruit**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	21/02/2023	LYON 6 (69)	7 h
GDL044R	**Tour d'horizon des taxes liées au droit immobilier et au crédit**				
Formateur(s) : Pierre Emmanuel POMPA		Pratique courante	23/02/2023 et 24/02/2023	LYON 6 (69)	14 h

MARS 2023

DIC113A	**Appréhender les incidents intervenant entre l'avant-contrat et l'acte définitif de vente**				
Formateur(s) : Gwenaëlle DURAND-PASQUIER		Expert	02/03/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC073R	**Pratique de la vente d'immeuble rénové ou à rénover**				
Formateur(s) : Gwenaëlle DURAND-PASQUIER, Christelle COSSADE		Pratique courante	03/03/2023	LYON 6 (69)	7 h

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DPF042A	**Déclaration de succession : expert**				
Formateur(s) : Stéphane BERRE		Expert	06/03/2023 et 07/03/2023	LYON 6 (69)	14 h
DIC313A	**La prévention et le traitement des désordres révèles postérieurement à la vente d'un immeuble achevé : Quelles obligations pour le vendeur ?**				
Formateur(s) : Giovanni PICASSO		Pratique courante	10/03/2023	LYON 6 (69)	7 h
NEX018A	**Expertise immobilière : module des biens d'habitation - Initiation**				
Formateur(s) : Guillaume PHILIPPON		Initiation	14/03/2023 et 15/03/2023	LYON 6 (69)	14 h
DPF111A	**Les pièges de l'immobilier en couple : anticipation, conseil et liquidation**				
Formateur(s) : Bernard VAREILLE, Sarah TORRICELLI-CHRIFI		Pratique courante	14/03/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC317A	**Pratique courante des servitudes de passage**				
Formateur(s) : Giovanni PICASSO		Pratique courante	16/03/2023	LYON 6 (69)	3 h 30 min
CEI052A	**Rester efficace face au client difficile**				
Formateur(s) : Catherine CAPALDO		Pratique courante	16/03/2023 et 17/03/2023	LYON 6 (69)	14 h
DPF036A	**Technique de liquidation de communauté et de succession**				
Formateur(s) : Nathalie LEVILLAIN		Pratique courante	20/03/2023 et 21/03/2023	LYON 6 (69)	14 h
GDL071A	**Le tarif et les fondamentaux de la taxe**				
Formateur(s) : Carole HERARDOT		Initiation	Du 21/03/2023 au 05/04/2023	LYON 6 (69)	28 h
NEX002I	**Techniques et matériaux de construction des bâtiments - Coûts de construction et de remise en état**				
Formateur(s) : Emin TARHAN		Pratique courante	21/03/2023 et 22/03/2023	BOURG EN BRESSE (01)	14 h
DPF110A	**La pratique notariale de l'usufruit et du quasi usufruit**				
Formateur(s) : Catherine ORLHAC		Pratique courante	23/03/2023	CLERMONT-FERRAND (63)	7 h
DIC005P	**Plus-value immobilière des particuliers : cas complexes**				
Formateur(s) : Juliette MOLINIER		Expert	28/03/2023	LYON 6 (69)	7 h
DDE131A	**L'évaluation d'entreprise et les impacts fiscaux sur les dossiers de transmission**				
Formateur(s) : Jean-Baptiste CHELLE, Olivier ARTHAUD		Pratique courante	29/03/2023	LYON 6 (69)	7 h

NEX019A	**Expertise immobilière : module des biens d'habitation - Perfectionnement**				
Formateur(s) : Guillaume PHILIPPON		Pratique courante	30/03/2023 et 31/03/2023	LYON 6 (69)	14 h
DIC036A	**Mention en marge, mainlevées, radiation des inscriptions et saisies : bien rédiger pour bien formaliser**				
Formateur(s) : Michel CHAGUET, Sandrine BLOND		Expert	30/03/2023 et 31/03/2023	LYON 6 (69)	14 h

AVRIL 2023

DPF026A	**La séparation des couples non mariés : aspects civils et fiscaux**				
Formateur(s) : Hélène MAZERON-GABRIEL		Pratique courante	03/04/2023	CLERMONT-FERRAND (63)	7 h
FPP080A	**La délivrance des renseignements : Accès des Notaires au Fichier immobilier (ANF)**				
Formateur(s) : Michel CHAGUET, Corinne MANUELLO		Pratique courante	03/04/2023	St Jean Bonnefonds (42)	7 h
Formateur(s) : Anne-Marie PAQUET, PHILIPPE AUCOUTURIER		Pratique courante	04/04/2023	St Jean Bonnefonds (42)	7 h
DPF014I	**Techniques liquidatives en matière de divorce : questions choisies**				
Formateur(s) : Stéphane DAVID		Expert	04/04/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC156A	**10 questions sur la VEFA**				
Formateur(s) : Delphine PELET		Pratique courante	07/04/2023	LYON 6 (69)	7 h
NEX020A	**Expertise immobilière : module des locaux commerciaux et des locaux tertiaires - Initiation**				
Formateur(s) : Guillaume PHILIPPON		Initiation	11/04/2023 et 12/04/2023	LYON 6 (69)	14 h
DIC070R	**Les clés pour la rédaction de l'avant-contrat de vente**				
Formateur(s) : Jean-Sébastien VACON		Pratique courante	24/04/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC328A	**Insolvabilité civile et commerciale du client et pratique notariale de la vente immobilière**				
Formateur(s) : Frédéric VAUVILLÉ		Pratique courante	28/04/2023	LYON 6 (69)	7 h
DPF920A	**Indivision et partage : les questions récurrentes**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	28/04/2023	LYON 6 (69)	7 h

MAI 2023

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC032A	**Le déroulement d'un dossier de vente : formalités et rédaction**				
Formateur(s) : Nicole COCHET		Initiation	04/05/2023 et 05/05/2023	LYON 6 (69)	14 h
DIC211A	**Le dépôt de pièces de la VEFA et les bonnes pratiques**				
Formateur(s) : Christelle COSSADE		Pratique courante	09/05/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC006T	**Tour d'horizon des principaux droits de préemption dans les dossiers de ventes d'immeubles simples**				
Formateur(s) : Laetitia FARRE		Initiation	11/05/2023	en visioconférence ()	3 h 30 min
DPF021I	**Liquidation de communauté : méthode et réflexes**				
Formateur(s) : Gulsen YILDIRIM		Pratique courante	11/05/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC307A	**Pratique courante de l'acquisition en indivision et de la vente du bien indivis**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	23/05/2023	en visioconférence ()	3 h 30 min
DIC322A	**Formalités préalables : les spécificités en fonction de la nature de l'immeuble**				
Formateur(s) : Géraldine SARRAZIN		Initiation	25/05/2023	en visioconférence ()	3 h 30 min
DRU025A	**Les contours juridiques d'intervention de la SAFER : SAFER ou pas SAFER**				
Formateur(s) : Stéphane BERRE		Pratique courante	30/05/2023	LYON 6 (69)	7 h

JUIN 2023

DIC250A	**TVA et location : de la gestion à la cession de l'immeuble loué**				
Formateur(s) : Denis ROCHE		Pratique courante	06/06/2023	LYON 6 (69)	7 h
GDP020A	**Utiliser le démembrement comme technique d'optimisation patrimoniale : patrimoine privé et professionnel**				
Formateur(s) : Sabrina LE NORMAND CAILLERE		Pratique courante	08/06/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC020A	**Droit de l'urbanisme : difficultés pratiques et constructions illégales**				
Formateur(s) : Maxime CORNILLE		Expert	08/06/2023 et 09/06/2023	LYON 6 (69)	14 h
DIC259A	**Propriété et construction : quand le constructeur n'est pas plein propriétaire**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET, Charlotte GUILLOTEAU PALISSE		Pratique courante	13/06/2023	LYON 6 (69)	7 h

DRU008A	**Actualité du droit rural**				
Formateur(s) : Christophe GOURGUES, Didier KRAJESKI		Pratique courante	14/06/2023	LYON 6 (69)	7 h
NEX060A	**Evaluation des biens agricoles et forestiers**				
Formateur(s) : Guillaume PHILIPPON		Initiation	15/06/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC255A	**Initiation à la vente d'un lot de copropriété**				
Formateur(s) : Laetitia FARRE		Initiation	19/06/2023	en visioconférence ()	3 h 30 min
DIC067A	**Le B.A.BA de la VEFA**				
Formateur(s) : Delphine PELET		Initiation	23/06/2023	LYON 6 (69)	7 h
DIC190A	**Les clés pour bien traiter un dossier de vente (Formalités et rédaction d'actes)**				
Formateur(s) : Elisabeth LAFARGUE-TUFFREAU		Initiation	26/06/2023 et 27/06/2023	en visioconférence ()	14 h
DIC308A	**Pratique courante de la vente immobilière et démembrement de propriété**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	27/06/2023	en visioconférence ()	3 h 30 min
DPF174A	**La gestion du dossier de succession atypique : acceptation à concurrence de l'actif net, renonciation et succession vacante**				
Formateur(s) : Barthélemy BARTHELET		Pratique courante	29/06/2023	CLERMONT-FERRAND (63)	7 h

JUILLET 2023

DPF098A	**Liquidation de communauté expert : cas du divorce et de la dissolution par décès**				
Formateur(s) : Bernard VAREILLE, Sarah TORRICELLI-CHRIFI		Expert	03/07/2023 et 04/07/2023	LYON 6 (69)	14 h
DIC065A	**Clientèle étrangère et immeuble situé en France : acquisition et transmission**				
Formateur(s) : Marjorie DEVISME		Pratique courante	04/07/2023	PRINGY (74)	7 h
DIC309A	**Pratique courante de la vente par une personne vulnérable**				
Formateur(s) : Cécilia BROTO		Pratique courante	07/07/2023	en visioconférence ()	3 h 30 min
DIC322A	**Formalités préalables : les spécificités en fonction de la nature de l'immeuble**				
Formateur(s) : Cécilia BROTO		Initiation	07/07/2023	en visioconférence ()	3 h 30 min

DECEMBRE 2023

GDP014A	Choisir la meilleure stratégie patrimoniale				
Formateur(s) : François FRULEUX		Expert	07/12/2023 et 08/12/2023	PRINGY (74)	14 h

DATE NON FIXEE

DPF117A	Les régimes matrimoniaux dans un contexte international				
Formateur(s) : *Intervenant à confirmer*		Pratique courante	Date non fixée	BOURG EN BRESSE (01)	7 h

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Entreprise

DDE131A L'évaluation d'entreprise et les impacts fiscaux sur les dossiers de transmission

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs

DATES

- LYON 6 (69) > 29/03/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaitre les règles et méthodes d'évaluation des entreprises et titres sociaux et savoir identifier les éléments déterminants
- En analyser l'impact sur la détermination de l'assiette des différentes impositions perçues à l'occasion de la transmission d'entreprise ou de sociétés à titre gratuit ou à titre onéreux.
- Anticiper les risques fiscaux et être force de conseil auprès du chef d'entreprise.

FORMATEUR(S)

Jean-Baptiste CHELLE

Juriste fiscaliste

Directeur associé - département fiscal et patrimonial chez Arthaud & Associés

Olivier ARTHAUD

Président SAS

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Expertise immobilière

Niveau Initiation
Durée 14 h
Public concerné
Notaires / Clercs de Notaire / Gestionnaires et Négociateurs Immobiliers

DATES

- LYON 6 (69) > 14/03/2023 et 15/03/2023

PREREQUIS

- Aucun.

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les pré-requis à la pratique de l'expertise immobilière et la valorisation des biens standards sur la marché de l'immobilier d'habitation
- Acquérir la connaissance nécessaire en vue d'une labellisation Notexpert après mise en pratique

FORMATEUR(S)

Guillaume PHILIPPON

Expert en évaluation Immobilière - certifié REV TEGOVA - ancien responsable du service de négociation immobilière dans un office

Niveau Pratique courante
Durée 14 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs

DATES

- LYON 6 (69) > 30/03/2023 et 31/03/2023

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Perfectionnement à l'expertise immobilière sur le périmètre de l'immobilier d'habitation (appartement, maison et terrain).

FORMATEUR(S)

Guillaume PHILIPPON

Expert en évaluation Immobilière - certifié REV TEGOVA - ancien responsable du service de négociation immobilière dans un office

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Niveau Initiation
Durée 14 h
Public concerné
Notaires / Clercs de Notaire / Gestionnaires et Négociateurs Immobiliers

DATES

- LYON 6 (69) > 11/04/2023 et 12/04/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les pré-requis à la pratique de l'expertise immobilière et la valorisation des locaux commerciaux et locaux tertiaires
- Acquérir la connaissance nécessaire en vue d'une reconnaissance TEGOVA après mise en pratique.

FORMATEUR(S)

Guillaume PHILIPPON

Expert en évaluation Immobilière - certifié REV TEGOVA - ancien responsable du service de négociation immobilière dans un office

Niveau Initiation
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant l'évaluation de biens ruraux

DATES

- LYON 6 (69) > 15/06/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Renforcer ses connaissances en matières agricoles et forestières
- Développer de nouvelles compétences
- Maîtriser une activité accessoire du notariat

FORMATEUR(S)

Guillaume PHILIPPON

Expert en évaluation Immobilière - certifié REV TEGOVA - ancien responsable du service de négociation immobilière dans un office

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Famille

DPF316A L'Assurance-vie : pratique notariale et liquidation (aspects civils et fiscaux)

Niveau Pratique courante
Durée 14 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs du notariat

DATES

- en visioconférence () > 15/02/2023 et 16/02/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les différents rôles du notaire en matière d'assurance-vie.
- Connaître les différents types de contrat d'assurance-vie et leurs intérêts.
- Connaître les différents types de clauses bénéficiaires et leurs intérêts.
- Connaître les règles de liquidation civile et fiscale applicables en présence d'une assurance-vie
- Connaître les conditions de souscription ainsi que les différents recours ouverts contre un contrat d'assurance-vie.

FORMATEUR(S)

François FRULEUX

Docteur en droit, Diplômé Supérieur du Notariat, Maître de conférences associé à l'Université Paris-Dauphine

Directeur du Jurisclasseur Fiscal Enregistrement Traité, Membre du comité scientifique de la revue Actes pratiques et stratégie patrimoniale, du Jurisclasseur Ingénierie du patrimoine et du Lexis Pratique Fiscal, Co-auteur du Guide des successions 2019 du Guide de l'assurance-vie 2018 et du Mémento Successions Libéralités 2019

Enseignant à l'AUREP - Consultant au CRIDON Nord-Est

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DPF110A La pratique notariale de l'usufruit et du quasi usufruit

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille

DATES

- LYON 6 (69) > 21/02/2023
- CLERMONT-FERRAND (63) > 23/03/2023

PREREQUIS

- Connaissances en droit civil

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appliquer les principes généraux régissant le démembrement de propriété tant dans ses applications traditionnelles qu'atypiques
- Évaluer l'usufruit
- Recourir au quasi usufruit (légal comme conventionnel)
- Rédiger des conventions de quasi usufruit afin de générer au profit des nu propriétaires une créance de restitution opposable à l'administration fiscale.

FORMATEUR(S)

Catherine ORLHAC

Présidente et Directrice de l'AUREP - Diplômée du DU Gestion de patrimoine

DPF042A Déclaration de succession : expert

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DPF042A Déclaration de succession : expert

Niveau Expert
Durée 14 h
Public concerné
Notaires, clercs expérimentés

DATES

- LYON 6 (69) > 06/03/2023 et 07/03/2023

PREREQUIS

- Bonne maîtrise des règles civiles en matière de successions et régimes matrimoniaux
- Connaissance des règles fiscales fondamentales et/ou pratique courante des déclarations de succession

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

Maîtriser les liquidations fiscales les plus complexes

- En articulant les mécanismes du rappel fiscal, du rapport civil et des réductions
- En appliquant les régimes d'exonérations partielles, les présomptions fiscales de propriété, les usufruits successifs
- En intégrant le régime fiscal du cantonnement, de la renonciation anticipée à l'action en retranchement, des libéralités graduelles et résiduelles et des renonciations translatives et abdicatives.
- En considérant les impacts du partage de succession sur la liquidation des droits
- En préconisant les modalités de paiement de ces droits
- En sécurisant la déclaration de succession (prescription, réclamation et contrôle)

FORMATEUR(S)

Stéphane BERRE

Docteur en droit

Professeur associé - Université Jean Moulin Lyon 3

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DPF111A Les pièges de l'immobilier en couple : anticipation, conseil et liquidation

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille et le droit immobilier

DATES

- LYON 6 (69) > 14/03/2023

PREREQUIS

- Bonnes notions en droit des régimes matrimoniaux, et PACS
- Connaissances générales en droit de l'indivision

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Déterminer la qualification d'une acquisition et d'une construction en fonction du régime matrimonial des époux
- Appréhender les conséquences liquidatives attachées au modalités de financement d'une acquisition et d'une construction
- Insérer les clauses adéquates dans les actes d'acquisition et conventions matrimoniales
- Informer les clients des incidences de leurs opérations immobilières dans leur rapport patrimonial

FORMATEUR(S)

Bernard VAREILLE

Agrégé des Facultés, Professeur à l'Université de Limoges, Membre du Comité Scientifique du CRIDON Sud Ouest

Directeur Scientifique du Centre de Recherches sur les entreprises, les organisations et le patrimoine (CREOP)

Sarah TORRICELLI-CHRIFI

Maître de Conférence à l'Université de Toulouse Capitole, co-auteur des exercices et corrigés Defrénois "Liquidations des régimes matrimoniaux et successions"

DPF036A Technique de liquidation de communauté et de succession

Niveau Pratique courante
Durée 14 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille

DATES

- LYON 6 (69) > 20/03/2023 et 21/03/2023

PREREQUIS

- Les fondamentaux en matière de régimes matrimoniaux et du droit des successions

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appliquer et combiner les techniques liquidatives de communauté et de succession
- Mener les opérations jusqu'au partage inclus
- Liquider et partager des successions confondues
- Concevoir et adapter l'acte de partage à chaque situation

FORMATEUR(S)

Nathalie LEVILLAIN

Juriste conférencière

Diplômée notaire et HEC

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DPF026A La séparation des couples non mariés : aspects civils et fiscaux

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille

DATES

- CLERMONT-FERRAND (63) > 03/04/2023

PREREQUIS

- Maitrise de l'essentiel du PACS et du concubinage

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

Aspects civils et fiscaux

- Établir les éléments d'actif et de passif
- Calculer le montant des créances entre concubins ou pacsés
- Déterminer les droits des parties
- Évaluer les aspects pécuniaires postérieurs
- Rédiger la trame de l'acte de liquidation
- Calculer les conséquences fiscales de la rupture (droit d'enregistrement, IRPP, ISF)

FORMATEUR(S)

Hélène MAZERON-GABRIEL

Diplômée Notaire

Chargée d'enseignement à l'AUREP

Titulaire d'un DEA en Droit de la Famille

DPF014I Techniques liquidatives en matière de divorce : questions choisies

Niveau Expert
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs spécialisés en matière de divorce.

DATES

- LYON 6 (69) > 04/04/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Liquider quel que soit le régime matrimonial : communautaires (communauté légale et conventionnelle) et séparatistes
- Répondre aux difficultés particulières
- Conseiller son client

FORMATEUR(S)

Stéphane DAVID

Notaire, Maître de conférences à l'Université Paris XII

Expert judiciaire auprès de la cour d'appel de Paris

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DPF920A Indivision et partage : les questions récurrentes

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs
Modalités pédagogiques : Type de formation : Visio formation Durée de la formation : 7 heures Cette formation est jalonnée de connaissances techniques alliées à des cas pratiques, des exemples concrets et des ressources documentaires à consulter. Une pédagogie innovante alternant théorie et pratique favorisant l'interactivité et les échanges avec le formateur. Le support de formation, les cas pratiques à réaliser et les ressources à consulter sont mis à disposition au préalable.

DATES

- LYON 6 (69) > 28/04/2023

PREREQUIS

Connaissances en droit civil

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Mieux appréhender la technicité de la liquidation d'indivision et du partage ;
- Anticiper les problématiques et les blocages ;
- Proposer des solutions juridiques et judiciaires.

FORMATEUR(S)

Barthélemy BARTHELET

Conseil en gestion de patrimoine - CEO Barthelet et associés

Ancien juriste-consultant CRIDON LYON

DPF021I Liquidation de communauté : méthode et réflexes

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs spécialisés en droit de la famille.

DATES

- LYON 6 (69) > 11/05/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Calculer le montant des récompenses et des créances entre époux
- Établir la liquidation et le partage de la communauté en tenant compte des clauses spécifiques du contrat de mariage.
- Connaître les règles applicables à l'indivision et leurs conséquences sur la liquidation
- Rédiger le schéma liquidatif de l'acte

FORMATEUR(S)

Gulsen YILDIRIM

Professeur des Universités à l'université de Limoges

Responsable du CREOP-Limoges (Centre de recherche sur les entreprises et organisations et le patrimoine)

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DPF174A La gestion du dossier de succession atypique : acceptation à concurrence de l'actif net, renonciation et succession vacante

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille

DATES

- CLERMONT-FERRAND (63) > 29/06/2023

PREREQUIS

- Connaissances du droit des successions
- Pratique courante des dossiers de succession courants

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender les cas dans lesquels une succession peut être déclarée vacante
- Gérer les différentes étapes d'une acceptation à concurrence de l'actif net
- Comprendre les conséquences d'une renonciation à la succession.

FORMATEUR(S)

Barthélemy BARTHELET

Conseil en gestion de patrimoine - CEO Barthelet et associés

Ancien juriste-consultant CRIDON LYON

DPF098A Liquidation de communauté expert : cas du divorce et de la dissolution par décès

Niveau Expert
Durée 14 h
Public concerné
Notaires et clercs expérimentés

DATES

- LYON 6 (69) > 03/07/2023 et 04/07/2023

PREREQUIS

- Bonne connaissance du droit des régimes matrimoniaux

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Répondre aux objectifs de la loi en matière de divorce et assurer la sécurité des époux
- Informer le conjoint survivant et les héritiers du prédécédé de leurs droits respectifs, afin d'aboutir à un partage

FORMATEUR(S)

Bernard VAREILLE

Agrégé des Facultés, Professeur à l'Université de Limoges, Membre du Comité Scientifique du CRIDON Sud Ouest

Directeur Scientifique du Centre de Recherches sur les entreprises, les organisations et le patrimoine (CREOP)

Sarah TORRICELLI-CHRIFI

Maître de Conférence à l'Université de Toulouse Capitole, co-auteur des exercices et corrigés Defrénois "Liquidations des régimes matrimoniaux et successions"

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DPF117A Les régimes matrimoniaux dans un contexte international

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et clercs

DATES

- BOURG EN BRESSE (01) > Date non fixée

PREREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du droit international privé

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser le contexte international pour pouvoir apporter aux clients de l'étude (qui se marient, qui se sont mariés ou qui divorcent) une aide juridique et technique dans leurs choix patrimoniaux,
- Permettre au notaire et au collaborateur de s'approprier les règles de droit international privé (solutions jurisprudentielles, Convention de La Haye du 14 mars 1978, règlement européen) pour apporter le conseil et l'aide nécessaire aux clients étrangers ou aux clients français ayant des intérêts à l'étranger ;
- Etre à jour du nouveau règlement européen sur les régimes matrimoniaux ;
- Maîtriser la loi applicable aux régimes matrimoniaux à compter du 29 janvier 2019 ;
- Connaître les formalités à accomplir suite à un changement de loi applicable au régime,
- Comprendre le fonctionnement de la mutabilité automatique du régime matrimonial et les solutions pour l'éviter,
- Conseiller les clients de l'étude en évitant les pièges et les écueils inhérents à la matière pour préserver la responsabilité du notaire.

FORMATEUR(S)

Intervenant à confirmer

Formalités

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC036A Mention en marge, mainlevées, radiation des inscriptions et saisies : bien rédiger pour bien formaliser

Niveau Expert
Durée 14 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs expérimentés

DATES

- LYON 6 (69) > 30/03/2023 et 31/03/2023

PREREQUIS

- Connaissances de base en rédaction de prêt

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Rédiger des actes
- Approfondir les connaissances concernant les formalités civiles, les mentions en marge et les radiations (inscriptions et saisies).

FORMATEUR(S)

Sandrine BLOND

Clercs aux formalités

Michel CHAGUET

Chef de Contrôle d'un Service de Publicité Foncière

FPP080A La délivrance des renseignements : Accès des Notaires au Fichier immobilier (ANF)

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires, rédacteurs d'actes, formalistes, toute personne susceptible de renseigner un téléréquisition

DATES

- St Jean Bonnefonds (42) > 03/04/2023
- St Jean Bonnefonds (42) > 04/04/2023

PREREQUIS

- Le stagiaire justifiera de connaissances sur la constitution du fichier immobilier ;
- L'office auquel est rattaché le stagiaire devra avoir suivi la ½ journée de sensibilisation sur l'ANF ;
- Un module e-learning de formation initiale est accessible en ligne via le réseau REAL : http://anf.e-learning.notaires.fr

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de fonctionnement du dispositif ANF
- Mener une réflexion sur les effets du dispositif ANF quant à la responsabilité du notaire et à l'organisation de l'office

FORMATEUR(S)

PHILIPPE AUCOUTURIER

Chef de contrôle

Service de la Publicité Foncière

Anne-Marie PAQUET

Clerc aux formalités - responsable du service formalités

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Gestion de l'office

GDL058A Comment taxer les actes courants ?

Niveau Pratique courante
Durée 14 h
Public concerné
- Toute personne devant pratiquer la taxe des actes ou pré-taxer.

DATES
- LYON 6 (69) > 13/02/2023 et 14/02/2023

PREREQUIS
- Maîtrise du tarif et des fondamentaux de la taxe.

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser l'acte en fonction de sa nature, des obligations légales et réglementaires, et repérer les conventions taxables,
- Apprécier les formalités préalables et postérieures à l'acte,
- Appliquer le tarif en conséquence,
- Apprécier et déterminer la fiscalité des actes.

FORMATEUR(S)

Pierre Emmanuel POMPA

Notaire

GDL044R Tour d'horizon des taxes liées au droit immobilier et au crédit

Niveau Pratique courante
Durée 14 h
Public concerné
Comptables taxateurs et toute personne amenée à taxer les actes liés au droit immobilier.

DATES
- LYON 6 (69) > 23/02/2023 et 24/02/2023

PREREQUIS

OBJECTIFS

- Analyser l'acte en fonction de sa nature, des obligations légales et réglementaires, et repérer les conventions taxables,
- Apprécier les formalités préalables et postérieures à l'acte,
- Appliquer le tarif en conséquence,
- Apprécier et déterminer la fiscalité des actes.

FORMATEUR(S)

Pierre Emmanuel POMPA

Notaire

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

GDL071A Le tarif et les fondamentaux de la taxe

Niveau Initiation
Durée 28 h

Public concerné

- Toute personne devant pratiquer la taxe des actes

DATES

- LYON 6 (69) > Du 21/03/2023 au 05/04/2023

PREREQUIS

- Expérience minimum au sein d'une étude notariale

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser et expliquer chaque article composant le décret et l'arrêté du 26 février 2016
- Mesurer les incidences de ces articles sur l'activité du taxateur
- Apprécier les différentes rémunérations du notaire (tarifées/libre)
- Reconnaître les différents éléments constitutifs de la taxe.
- Identifier l'acte à taxer (approche juridique)
- Rapprocher la nature juridique de l'acte avec le tarif des notaires
- Rechercher dans le tarif la rémunération du notaire
- Découvrir la fiscalité applicable à l'acte
- Analyser l'acte en fonction de sa nature, des obligations légales et réglementaires, et repérer les conventions taxables
- Apprécier les formalités préalables et postérieures à l'acte
- Appliquer le tarif en conséquence
- Apprécier et déterminer la fiscalité des actes

.

FORMATEUR(S)

Carole HERARDOT

Comptable taxatrice

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Immobilier

DIC206A 6 jours pour découvrir la vente immobilière

Niveau Initiation
Durée 42 h
Public concerné
Collaborateurs débutants voulant se former à la constitution des dossiers de ventes d'immeubles, l'analyse des pièces et à la rédaction des actes simples.

DATES

- en visioconférence () > Du 08/02/2023 au 21/03/2023

PREREQUIS

Avoir des notions sur l'environnement notarial et le vocabulaire juridique du notariat

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de

• Connaître le vocabulaire juridique propre à la vente d'immeuble

• Comprendre le déroulement d'un dossier de vente et ses mécanismes juridiques

• Connaître la typologie des différents actes

• Qualifier la situation juridique du vendeur et de l'acquéreur

• Identifier les formalités préalables nécessaires à la vente en fonction de la situation juridique,

• Demander les pièces préalables

• Analyser les pièces constitutives du dossier, dont l'état hypothécaire hors formalités et en déduire les conséquences rédactionnelles

• Établir la comparution des parties et intervenants,

• Établir la désignation

• Garantir le paiement du prix

FORMATEUR(S)

Laetitia FARRE

Diplômée notaire

DIC113A Appréhender les incidents intervenant entre l'avant-contrat et l'acte définitif de vente

Niveau Expert
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

DATES

- LYON 6 (69) > 02/03/2023

PREREQUIS

- Bonne connaissance des avant-contrats

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Sécuriser l'avant-contrat de vente d'immeuble en intégrant des clauses adaptées
- Accomplir les diligences nécessaires dans le cadre des difficultés survenant au cours de l'exécution de l'avant-contrat
- Conseiller les parties dans le cadre de situation pré-contentieuse

FORMATEUR(S)

Gwenaëlle DURAND-PASQUIER

Agrégée des Facultés, Professeur à l'Université de Rennes I

Membre de IODE et du CRDI (ICH CNAM)

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC073R Pratique de la vente d'immeuble rénové ou à rénover

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

DATES

- LYON 6 (69) > 03/03/2023

PREREQUIS

Connaissances des autorisations d'urbanisme et des actes courants

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les régimes applicables selon le type de travaux de rénovation (relevant ou non de la garantie décennale, autorisations d'urbanisme)
- Adapter l'acte de vente en conséquence (type d'assurances CNR, DO, constructeurs réalisateur, clauses sur les assurances, assurance étrangère en libre prestation de services...)
- Informer parfaitement les parties
- Identifier les risques découlant de certaines opérations
- Choisir le modèle d'acte d'applicable en cas de travaux à réaliser après la vente (montage via une ASL ou travaux réalisé par le syndicats de copropriétaires...)
- Maitriser le régime de la VIR

FORMATEUR(S)

Christelle COSSADE

Notaire

Gwenaëlle DURAND-PASQUIER

Agrégée des Facultés, Professeur à l'Université de Rennes I

Membre de IODE et du CRDI (ICH CNAM)

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC313A La prévention et le traitement des désordres révèles postérieurement à la vente d'un immeuble achevé : Quelles obligations pour le vendeur ?

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

DATES

- LYON 6 (69) > 10/03/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Distinguer les deux principales obligations du vendeur : l'obligation de délivrance et l'obligation de garantie.
- Gérer les incidences de ces deux obligations :

- Lorsque le bien vendu risque de générer des « désordres » (rôle préventif du rédacteur)
- Lorsque l'acquéreur invoque « des désordres » après la vente (rôle curatif du conseil)

FORMATEUR(S)

Giovanni PICASSO

Ancien consultant auprès du CRIDON Lyon

Chargé de cours à l'Université Jean Moulin 3 de Lyon

DIC317A Pratique courante des servitudes de passage

Niveau Pratique courante
Durée 3 h 30 min
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

DATES

- LYON 6 (69) > 16/03/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'identifier les situations où existe un problème de droit de passage
- D'apporter les éléments de traitement des difficultés liées au droit de passage (solutions préventives et curatives)
- De gérer les situations imposant la mise en œuvre du devoir de conseil (préventions des risques de responsabilité du rédacteur d'acte (de constitution de servitude, de vente)

FORMATEUR(S)

Giovanni PICASSO

Ancien consultant auprès du CRIDON Lyon

Chargé de cours à l'Université Jean Moulin 3 de Lyon

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC005P Plus-value immobilière des particuliers : cas complexes

Niveau Expert
Durée 7 h
Public concerné
Notaires, clercs experts

DATES

- LYON 6 (69) > 28/03/2023

PREREQUIS

Pratique courante et/ou maîtrise des fondamentaux de la plus-value immobilière

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Disposer de réflexes dans la détermination du champ d'application de la plus-value immobilière
- Rédiger efficacement la clause relative à la plus-value dans l'acte authentique
- D'identifier un éventuel risque fiscal sur l'application d'une exonération.
- De calculer une plus-value sur les dossiers de vente complexes.
- De conseiller le vendeur non-résident.

FORMATEUR(S)

Juliette MOLINIER

Docteur en droit, Juriste consultante spécialisée en droit fiscal

DIC156A 10 questions sur la VEFA

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

DATES

- LYON 6 (69) > 07/04/2023

PREREQUIS

Pratique de la VEFA

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser le champ d'application de la VEFA
- Respecter les prescriptions légales et règlementaires en secteur protégé
- Accomplir les formalités nécessaires
- Insérer les clauses adaptées

FORMATEUR(S)

Delphine PELET

Docteure en Droit Privé, titulaire du CAPA

Responsable Juridique du groupe 6EME SENS IMMOBILIER

Enseignante en droit de la construction

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC070R Les clés pour la rédaction de l'avant-contrat de vente

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires, clercs, collaborateurs rédigeant les avant-contrats de vente immobilière.

DATES

- LYON 6 (69) > 24/04/2023

PREREQUIS

Les fondamentaux

OBJECTIFS

- Utiliser la promesse unilatérale ou synallagmatique de vente à bon escient
- Rédiger une promesse de vente et les clauses particulières qui peuvent l'assortir en conformité avec les règles issues des dernières grandes réformes (loi ALUR, réforme du droit des contrats, loi ELAN…)
- Appréhender l'exécution de l'avant-contrat
- Sécuriser la vente
- Prévoir l'échec de la vente et la caducité/nullité de l'avant-contrat
- Veiller à la parfaite exécution du devoir de conseil envers les parties à la vente

FORMATEUR(S)

Jean-Sébastien VACON

Diplômé notaire

DIC328A Insolvabilité civile et commerciale du client et pratique notariale de la vente immobilière

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant la vente immobilière

CRÉATION 2021

DATES

- LYON 6 (69) > 28/04/2023

PREREQUIS

- Connaissances générales en droit de la vente
- Connaissances de base en procédure collective

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les autorisations à obtenir préalablement à la régularisation d'une vente
- Déterminer le sort du prix en fonction des cas d'insolvabilité
- Appréhender les modalités de radiation des sûretés

FORMATEUR(S)

Frédéric VAUVILLÉ

Agrégé des Facultés, Professeur à à l'université de Lille, avocat au barreau de Lille, Directeur scientifique du Cridon Nord est

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC032A Le déroulement d'un dossier de vente : formalités et rédaction

Niveau Initiation
Durée 14 h
Public concerné
Collaborateur en actes courants

DATES

- LYON 6 (69) > 04/05/2023 et 05/05/2023

PREREQUIS

- Notions de base de la vente d'immeuble.

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les différentes étapes permettant le bon déroulement d'un dossier de vente,
- Connaître le vocabulaire appliqué à la vente immobilière,
- Demander les pièces élémentaires et indispensable à la rédaction de l'acte
- Rédiger les clauses adaptées au regard des éléments qu'il aura recueilli
- Accomplir les formalités postérieures

FORMATEUR(S)

Nicole COCHET

Clerc en droit immobilier

DIC211A Le dépôt de pièces de la VEFA et les bonnes pratiques

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

CRÉATION 2021

DATES

- LYON 6 (69) > 09/05/2023

PREREQUIS

Connaissances fondamentales en matière de VEFA

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre l'importance des pièces à contrôler et à annexer à l'acte de dépôt
- Apprendre à monter un programme
- Détecter les anomalies et les pièges à éviter
- Comprendre le rôle du notaire dans les vérifications à effectuer

FORMATEUR(S)

Christelle COSSADE

Notaire

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC006T Tour d'horizon des principaux droits de préemption dans les dossiers de ventes d'immeubles simples

Niveau Initiation
Durée 3 h 30 min
Public concerné
Collaborateur en charge des formalités préalables

DATES

- en visioconférence () > 11/05/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Savoir identifier les droits de préemptions à purger les plus courants en fonction des éléments du dossier.
- Connaître les délais de purge.
- Réaliser les purges des actes simples.

FORMATEUR(S)

Laetitia FARRE

Diplômée notaire

DIC307A Pratique courante de l'acquisition en indivision et de la vente du bien indivis

Niveau Pratique courante
Durée 3 h 30 min
Public concerné
Collaborateurs et notaires en actes courants en droit immobilier

DATES

- en visioconférence () > 23/05/2023

PREREQUIS

- Bonnes connaissances générales en vente immobilière, droit des biens

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les problématiques relatives à une distorsion entre les quotités de propriété et le financement
- Déterminer le passif indivis
- Déterminer le sort du prix de vente
- Conseiller les indivisaires en l'absence d'accord sur la vente

FORMATEUR(S)

Barthélemy BARTHELET

Conseil en gestion de patrimoine - CEO Barthelet et associés

Ancien juriste-consultant CRIDON LYON

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC322A Formalités préalables : les spécificités en fonction de la nature de l'immeuble

Niveau Initiation
Durée 3 h 30 min
Public concerné
Collaborateurs en charge des formalités préalables

DATES

- en visioconférence () > 25/05/2023
- en visioconférence () > 07/07/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les formalités préalables à réaliser en fonction de la nature de l'immeuble cédé
- Réaliser les formalités préalables nécessaires à la validité

FORMATEUR(S)

Cécilia BROTO

Diplômée notaire, Chargée d'enseignement à l'AUREP

DIC250A TVA et location : de la gestion à la cession de l'immeuble loué

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs du notariat

DATES

- LYON 6 (69) > 06/06/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

Appréhender les règles de TVA applicables aux opérations de locations immobilières : acquisition, construction, cession et location.

Maitriser les règles de déduction de la TVA et les modalités de récupération de la TVA par le bailleur

Anticiper les conséquences fiscales de la cession de l’immeuble locatif au regard de la TVA et son impact sur la détermination du prix de vente

Appréhender les règles d’imposition à la CRL

FORMATEUR(S)

Denis ROCHE

DESS Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise - Spécialité droit des affaires - Responsable fiscal - Président d'AFG CONSULTANTS

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC020A Droit de l'urbanisme : difficultés pratiques et constructions illégales

Niveau Expert
Durée 14 h
Public concerné
Non renseigné

DATES

- LYON 6 (69) > 08/06/2023 et 09/06/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Distinguer une construction illégale d'une construction non conforme
- Connaitre les conséquences de l'irrégularité sur l'opération immobilière envisagée
- Résoudre les difficultés pratiques posées par l'application d'aspects importants du droit de l'urbanisme
- Maîtriser le conseil dû aux parties et rédiger les clauses adaptées, et mettre en œuvre les solutions juridiques appropriées pour assurer la sécurité juridique de l'acte

FORMATEUR(S)

Maxime CORNILLE

Avocat - Chargé d'enseignement en « droit public de la construction à l'Université de Poitiers (Master 2 droit de l'urbanisme et la construction)

DIC259A Propriété et construction : quand le constructeur n'est pas plein propriétaire

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

DATES

- LYON 6 (69) > 13/06/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier le propriétaire des constructions en fonction des situations
- Conseiller les clients en amont d'une opération de construction sur terrain démembré ou indivis
- Sécuriser les actes portant renonciation à accession

FORMATEUR(S)

Barthélemy BARTHELET

Conseil en gestion de patrimoine - CEO Barthelet et associés

Ancien juriste-consultant CRIDON LYON

Charlotte GUILLOTEAU PALISSE

Responsable pédagogique et scientifique INAFON Secteur Grand Est

Ancienne juriste consultante CRIDON LYON

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC255A Initiation à la vente d'un lot de copropriété

Niveau Initiation
Durée 3 h 30 min
Public concerné
Collaborateur non juriste

DATES

- en visioconférence () > 19/06/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Déterminer toutes les formalités préalables à accomplir pour procéder à la vente d'un lot de copropriété
- Analyser les documents financiers relatifs au lot vendu et réaliser les formalités idoines
- Procéder aux formalités postérieures spécifiques à la vente d'un lot de copropriété

FORMATEUR(S)

Laetitia FARRE

Diplômée notaire

DIC067A Le B.A.BA de la VEFA

Niveau Initiation
Durée 7 h
Public concerné
Assistants, secrétaires, collaborateurs débutants

DATES

- LYON 6 (69) > 23/06/2023

PREREQUIS

Connaissances de base de la vente immobilière

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender le vocabulaire juridique relatif à la VEFA
- Maîtriser les fondamentaux d'une VEFA

FORMATEUR(S)

Delphine PELET

Docteure en Droit Privé, titulaire du CAPA

Responsable Juridique du groupe 6EME SENS IMMOBILIER

Enseignante en droit de la construction

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC190A Les clés pour bien traiter un dossier de vente (Formalités et rédaction d'actes)

Niveau Initiation
Durée 14 h
Public concerné
Assistant(e)s, Clercs, Formalistes

DATES

- en visioconférence () > 26/06/2023 et 27/06/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Avoir des repères juridiques et pratiques quant au déroulement d'un dossier de vente
- Connaitre les différents avant contrats
- Savoir quelles formalités préalables demandées en fonction de la nature du bien vendu (maison, terrain, appartement)
- Savoir rédiger les avant contrats et actes de vente
- A l'appui d'actes comprendre la pertinence et de l'utilité des clauses
- Aborder la fiscalité des ventes

FORMATEUR(S)

Elisabeth LAFARGUE-TUFFREAU

Diplômée notaire

DIC308A Pratique courante de la vente immobilière et démembrement de propriété

Niveau Pratique courante
Durée 3 h 30 min
Public concerné
Collaborateurs et notaires pratiquant le droit immobilier et/ou la gestion de patrimoine

CRÉATION 2021

DATES

- en visioconférence () > 27/06/2023

PREREQUIS

- Bonnes connaissances générales en vente immobilière, droit des biens
- Notions de fiscalité immobilière

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Proposer des stratégies d'acquisition en démembrement de propriété en maitrisant les conséquences juridiques et économiques
- D'analyser les pièges de l'acquisition en démembrement
- D'analyser les options possibles quant au sort du prix de vente d'un immeuble démembré
- Savoir proposer une convention relative au sort du prix

FORMATEUR(S)

Barthélemy BARTHELET

Conseil en gestion de patrimoine - CEO Barthelet et associés

Ancien juriste-consultant CRIDON LYON

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DIC065A Clientèle étrangère et immeuble situé en France : acquisition et transmission

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs

DATES

- PRINGY (74) > 04/07/2023

PREREQUIS

- Notion de droit international privé.

OBJECTIFS

A la fin de la formation, Le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les règles de DIP pour apporter le conseil et l'aide nécessaire au client étranger
- Connaître les règles applicables en matière d'acquisition, prêt et garantie dans un contexte international
- Procéder aux vérifications nécessaires à tout investissement étranger
- Déjouer les pièges en matière de transmission
- Connaître les principaux outils de transmission de transmission dans un contexte international

FORMATEUR(S)

Marjorie DEVISME

Docteur en Droit, Directrice de l'ACENODE

DIC309A Pratique courante de la vente par une personne vulnérable

Niveau Pratique courante
Durée 3 h 30 min
Public concerné
Collaborateurs et notaires en actes courants en droit immobilier

CRÉATION 2021

DATES

- en visioconférence () > 07/07/2023

PREREQUIS

- Bonnes connaissances générales en vente immobilière
- Connaissances des fondamentaux du droit des vulnérabilités

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les pouvoirs des intervenants
- Solliciter correctement les autorisations requises
- Sécuriser l'opération par l'appréciation de la décision judiciaire
- Appréhender le sort du prix

FORMATEUR(S)

Cécilia BROTO

Diplômée notaire, Chargée d'enseignement à l'AUREP

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Management et Communication

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
- Notaires et collaborateurs

DATES
- LYON 6 (69) > 20/02/2023

PREREQUIS

Connaissances, compétences qui doivent être maitrisées afin de bénéficier pleinement du stage :

- L'aspect technique du poste occupé

OBJECTIFS

- Savoir prioriser et distinguer l'urgent de l'important
- Savoir s'organiser avec les outils adéquats
- Maîtriser sa communication et la rendre efficace

FORMATEUR(S)

Marianne GENEVRIER

Diplômée Notaire, Consultante en management notarial

Niveau Pratique courante
Durée 14 h
Public concerné
- Tout public

DATES
- LYON 6 (69) > 16/03/2023 et 17/03/2023

PREREQUIS
- Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :
- Optimiser sa communication
- Définir les notions d'écoute, de reformulation et de questionnement
- Gérer l'agressivité verbale du client

FORMATEUR(S)

Catherine CAPALDO

Ancien notaire-assistant, Coach consultante formatrice

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

Négociation immobilière

Niveau Pratique courante
Durée 14 h
Public concerné
Notaires, négociateurs et experts évaluateurs et tout collaborateur appelé à évaluer un immeuble

DATES

- BOURG EN BRESSE (01) > 21/03/2023 et 22/03/2023

PREREQUIS

- Fondamentaux en droit immobilier et/ou pratique courante de la négociation immobilière
- Et /ou avoir suivi la formation "Négociation : Mise à jour des connaissances en droit immobilier"

OBJECTIFS

- Maîtriser les termes techniques de la construction
- Apprécier la qualité d'un bâtiment
- Utiliser les notions de coûts de construction et de remise en état dans les méthodes d'évaluation

FORMATEUR(S)

Emin TARHAN

Formateur indépendant chez Formation Bâti Consult

Patrimoine

GDP036A Le traitement fiscal du démembrement de propriété

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs

CRÉATION 2021

DATES

- LYON 6 (69) > 17/02/2023

PREREQUIS

- Fondamentaux en fiscalité et en droit civil

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maitriser les différents pièges liés au traitement fiscal du démembrement en fonction de la nature du bien démembré (immobilier, titres sociaux, placements financiers)
- Etre capable d'anticiper fiscalement les points de conflits liés à la nature des biens
- Proposer dans une démarche fiscale la meilleure rédaction de clauses liées au démembrement de propriété

FORMATEUR(S)

Jean-Baptiste CHELLE

Juriste fiscaliste

Directeur associé - département fiscal et patrimonial chez Arthaud & Associés

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

GDP029A La SCI : l'apprivoiser pour la proposer

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs

DATES

- LYON 6 (69) > 17/02/2023

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Avoir des réponses aux questions sans oser les poser
- Apprivoiser la SCI pour la proposer utilement à ses clients

FORMATEUR(S)

Denis ROCHE

DESS Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise - Spécialité droit des affaires - Responsable fiscal - Président d'AFG CONSULTANTS

GDP020A Utiliser le démembrement comme technique d'optimisation patrimoniale : patrimoine privé et professionnel

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et clercs expérimentés

DATES

- LYON 6 (69) > 08/06/2023

PREREQUIS

- Solides connaissances en fiscalité et en droit civil

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maitriser l’environnement civil, économique et fiscal du démembrement
- Maitriser l’évaluation de l’usufruit
- Etre capable d’anticiper les points de conflits et de les gérer via des clauses spécifiques
- Savoir mettre en œuvre des stratégies d’optimisation via le démembrement de propriété

FORMATEUR(S)

Sabrina LE NORMAND CAILLERE

Maître de conférence en droit privé à Orléans, Co-directrice du Master 2 Droit des Affaires et fiscalité

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

GDP014A Choisir la meilleure stratégie patrimoniale

Niveau Expert
Durée 14 h
Public concerné
Notaires et clercs expérimentés

DATES

- PRINGY (74) > 07/12/2023 et 08/12/2023

PREREQUIS

- Bonne maîtrise et pratique courante des règles civiles et fiscales

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Choisir la meilleure stratégie fiscale sans négliger ses aspects juridiques
- Evaluer l'impact des dernières réformes fiscales sur la transmission de patrimoines
- Actualiser et perfectionner ses connaissances en matière de stratégies patrimoniales
- Conseiller et choisir la stratégie la plus adaptée à une situation donnée
- Identifier les limites de l'abus de droit

FORMATEUR(S)

François FRULEUX

Docteur en droit, Diplômé Supérieur du Notariat, Maître de conférences associé à l'Université Paris-Dauphine

Directeur du Jurisclasseur Fiscal Enregistrement Traité, Membre du comité scientifique de la revue Actes pratiques et stratégie patrimoniale, du Jurisclasseur Ingénierie du patrimoine et du Lexis Pratique Fiscal, Co-auteur du Guide des successions 2019 du Guide de l'assurance-vie 2018 et du Mémento Successions Libéralités 2019

Enseignant à l'AUREP - Consultant au CRIDON Nord-Est

Rural

DRU025A Les contours juridiques d'intervention de la SAFER : SAFER ou pas SAFER

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires, collaborateurs pratiquant le droit immobilier et/ou droit rural

DATES

- LYON 6 (69) > 30/05/2023

PREREQUIS

Connaissances, compétences qui doivent être maitrisées afin de bénéficier pleinement du stage :

- Maîtriser la pratique des ventes d'immeubles ruraux

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier le champ d'application de l'obligation d'information vis-à-vis de la SAFER
- Identifier le champ d'application du droit de préemption de la SAFER
- Purger le nouveau droit de préemption partiel de la SAFER en cas de vente d'immeuble mixte
- Réaliser les opérations « de substitution »

FORMATEUR(S)

Stéphane BERRE

Docteur en droit

Professeur associé - Université Jean Moulin Lyon 3

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636

DRU008A Actualité du droit rural

Niveau Pratique courante
Durée 7 h
Public concerné
Notaires et collaborateurs pratiquant le droit rural

DATES

- LYON 6 (69) > 14/06/2023

PREREQUIS

- Connaissances de base en droit rural

OBJECTIFS

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre dans ses dossiers les réformes intervenues récemment en matière agricole
- Eclairer sa pratique professionnelle par la connaissance des dernières décisions de jurisprudence

FORMATEUR(S)

Christophe GOURGUES

Didier KRAJESKI

Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

Association INAFON – 16 rue Étienne Marcel – 75002 PARIS
Tél. 01 53 40 45 40 – Fax : 01 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : www.inafon.fr
Créée le 25 février 1972, n° existence : 11750094675 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Siret 308 388 636 00174 – TVA intracommunautaire : FR 96 308 388 636